

École : Marie Curie élémentaire
Circoscription : TREMBLAY-EN-FRANCE
Heure de début : 18h15

Date : 07/11/23
Heure de fin : 19H30

Liste d'émargement des membres de droit : (En cas d'absence, préciser face au nom Absent ou Excusé)

Le directeur/La directrice M.Deniau		Secrétaire de séance : M.Deniau	
Les enseignants de l'école :			
	P= présent(e) A= Absent(e)		
Mme Quirico	P		
Mme Casadio	P		
M. Maiz	P		
Mme Fau	P		
M.Combeau	P		
Mme Fruitier	P		
Mme Riglet	P		
Mme Roustic	P		
M.Boukerras			
M.Fourré	P		
Mme De Carvalho Barbeau	P		
Mme Salhi	P		
M.Davoust	P		
Mme Ollivier	P		
L'enseignant spécialisé représentant du RASED			
Mme Topalovic	P		
Le maire ou son représentant		Le délégué départemental de l'Education nationale	
	Signature		Signature
M.Barros	P	M.Plouin	Abs
Les représentants de parents d'élèves élus de l'école :			
	Signatures		Signatures
Mme Bourgeais	P	Mme Chemerot	Abs excusée
Mme Nabi	P	Mme Boutigny	Abs excusée
Mme Laidouni	P	Mme Lefrançois	Abs excusée
Mme Ismaili	Abs excusée	M.Ismaili	Abs excusé
Mme Benaouadi	P		
M.Lefrançois	P	Suppléants	
M.Bielle	Abs excusé		
M.Forge	P		

Ordre du jour :

1. Les effectifs
2. Le règlement intérieur (modification et vote)
3. Le Rased
4. Les APC
5. Le projet d'école : rappel des axes
6. Priorité pédagogique de cette année
7. PPMS et exercices incendie
8. Les évaluations de CP, CE1 et CM1
9. Les projets de l'équipe pédagogique
10. Réunions Direction/FCPE pour des projets communs
11. PAE APQ, climat scolaire et EPS
12. Financement de projets par la FCPE
13. Sécurité des élèves aux abords de l'école et demande de rencontre avec les services municipaux concernés

Délibérations du Conseil d'école :

1. Composition de l'équipe pédagogique et présentation des effectifs (au 04/11/22) :

Direction : Monsieur Deniau (décharge totale depuis cette année suite à l'ouverture d'une douzième classe)

Pas de secrétariat

La direction d'école expliquée aux parents : [vidéo](#)

CPA: M.Maiz 22 élèves

CPB: Mme Riglet 23 élèves

CPC: M.Fourré 21 élèves

CE1A: Mme Quirico 25 élèves

CE1B: Mme Roustic 26 élèves

CE2A: Mme Salhi et M.Boukerras 28 élèves

CE2B: M.Davoust 26 élèves

CM1A: Mme Ollivier 27 élèves

CM1B: Mme Fruitier et Mme De Carvalho Barbeau 27 élèves

CM1 CM2: Mme Fau 20 élèves

CM2A: M.Combeau 25 élèves

CM2B: Mme Casadio 25 élèves

295 élèves, moyenne de 24,58

2. Le règlement intérieur :

Modification du règlement suite au décret n° 777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école :

« Dès l'école maternelle, l'enfant s'approprie les règles du « vivre ensemble », la compréhension des attentes de l'école. Ces règles sont explicitées dans le cadre du projet de classe. L'enfant apprend progressivement le sens et les conséquences de ses comportements, ses droits et obligations, la progressivité de leur application, leur importance dans le cadre scolaire et plus largement, dans les relations sociales.

Tout doit être mis en œuvre à l'école pour créer les conditions favorables aux apprentissages et à l'épanouissement de l'enfant.

A ce titre, les comportements qui troublent l'activité scolaire, les manquements au règlement intérieur de l'école, et en particulier toute atteinte à l'intégrité physique ou morale des autres élèves ou des enseignants, donnent lieu à des réprimandes, qui sont portées immédiatement à la connaissance des représentants légaux de l'enfant. Ces réprimandes ne peuvent elles-mêmes en aucun cas porter atteinte à l'intégrité morale ou physique d'un enfant. Elles sont prévues dans le règlement intérieur de l'école. On veillera à ce qu'un élève ne soit pas privé de la totalité de la récréation à titre de punition.

Les mesures d'encouragement ou de réprimande, de nature différente en fonction de l'âge de l'élève, sont expliquées et connues de tous.

Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. Le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours. La continuité pédagogique devra être garantie durant cette période d'éviction. Si le comportement de l'élève persiste, le directeur académique des services de l'éducation nationale, saisi par le directeur de l'école, peut demander au maire de procéder à la radiation de cet élève de l'école et à son inscription dans une autre école de la commune. »

[Décret n° 2023-782 du 14 août 2023 relatif au respect des principes de la République et à la protection des élèves dans les établissements scolaires relevant du ministre chargé de l'éducation nationale - Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)

M.Deniau insiste sur le fait que cette mesure est ne sera appliquée qu'après la mise en place de toutes les solutions proposées par le guide d'accompagnement proposé par la circonscription qui prévoit un grand nombre de dispositifs avant d'en arriver à une exclusion.

Vote du règlement :

Pour	Contre	Ne se prononce pas
A l'unanimité	0	0

Rappel des 2 règles fondamentales qui sont expliquées aux élèves à chaque rentrée et dès que nécessaire :

- Il est interdit de se battre, même pour jouer.
- En cas de conflit, il faut s'adresser à un adulte.

Que faire en cas de problème ? [Un problème à l'école \(toutemonecole.fr\)](http://toutemonecole.fr)

3. Le RASED : https://www.youtube.com/watch?time_continue=1&v=N4P328s11GE

- Maître E (enseignante spécialisée dans la difficulté scolaire) : Mme Topalovic
- Maître G (Enseignante spécialisée dans les troubles du comportement) : Mme Franzetti
- Psychologue scolaire : Mme Thelisma (1 seule psychologue pour toute la circonscription au lieu de 3. Pas de candidat)

Intervention de Mme Topalovic pour présenter le RASED et la répartition des aides.

Il y a 2 antennes sur la ville au lieu de 3. Notre antenne comporte 12 écoles. Mme Topalovic et Mme Franzetti interviennent donc sur 12 écoles. Mme Thelisma intervient sur toutes les écoles de la circonscription. Actuellement, 20 élèves sont concernés par les aides du RASED (4 groupes de 5).

4. Les APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires ont débuté la deuxième semaine de septembre. Elles peuvent concerner tous les élèves de l'école selon des priorités établies par chaque enseignant. Les APC se déroulent sur le temps de la pause méridienne.

Vidéo explicative : [lien](#)

5. Projet d'école : rappel des axes

Les axes actuels :

- Améliorer les compétences orales et rédactionnelles des élèves.
- Accueillir et accompagner les nouveaux personnels
- Améliorer les compétences des élèves en résolution de problèmes et en calcul réfléchi
- Comment pérenniser le climat scolaire positif installé depuis plusieurs années sur l'école suite à la mise en place progressive de nombreux dispositifs renforçant le lien école/familles et favorisant le bien-être des élèves à l'école ?
- Comment former les élèves aux enjeux de la biodiversité, et à leurs interdépendances, tout en participant à sa préservation ?

Le projet d'école : [vidéo explicative](#)

6. Priorité pédagogique de cette année : **la lecture**

- L'année dernière, la priorité avait été donnée à la résolution de problèmes avec des résultats très positifs. Ce travail est poursuivi.
- Cette année, la lecture va être privilégiée lors des conseils des maîtres, des projets et des formations.
- Projet NEFLE « Lirécole » (subventionné par le ministère), où en est-on ?

- Coins lecture (dans chaque classe) installés
- Livres des rallyes reçus et organisés en salle des maîtres (mise en service courant novembre)
- Livres de lecture suivie reçus et organisés en salle des maîtres
- Abonnements "J'aime lire" et "Mes premiers j'aime lire" reçus (seront mis à la disposition des élèves lorsque la bibliothèque de cour sera installée)

- Rallyes lecture en ligne (licences reçues, présentation du dispositif à l'équipe courant novembre)
- Bookinous (15) et casques (30) reçus. 6 Bookinous ont été programmés avec 15 histoires par bookinou. Suite de la programmation des bookinous aux prochaines vacances. Ils sont actuellement testés par M.Fourré en classe de CPC.
- Abonnements Faton: aucune nouvelle.
- Bibliothèque de cour et cabane à livres: livraison le 8 novembre au prestataire qui doit nous recontacter pour l'installation.
- Rappel : Lirécole= 29 500 euros (financement ministériel)

7. Le PPMS et exercices incendie:

[vidéo explicative](#)

- Un exercice incendie a été réalisé mi-septembre (bilan satisfaisant).
- Déclenchement du PPMS le 18 septembre (raison inconnue) : la procédure a bien fonctionné.
- PPMS = plan particulier de mise en sûreté. Il existe un « PPMS attentat/intrusion » et un « PPMS risque majeur ».

Un test de ce PPMS (attentat intrusion) va être réalisé avant la fin de l'année civile (avec la maternelle) selon un scénario envoyé aux écoles par la DSDEN. Les élèves seront préparés de manière à éviter toute situation anxiogène. Il s'agit, comme pour les exercices incendie, d'aider les élèves et le personnel à adopter les bonnes conduites.

Un test PPMS (risque majeur) ainsi qu'un autre exercice incendie seront réalisés avant la fin de cette année scolaire.

8. Les évaluations de CP, CE1 et CM1

Les élèves de CP, de CE1 et de CM1 ont passé des évaluations nationales avant les vacances de la Toussaint. Les résultats ont été transmis aux familles.

L'équipe enseignante travaille actuellement sur l'analyse de ces résultats et orientera les contenus d'enseignement en fonction des priorités dégagées.

9. Les projets :

L'équipe pédagogique met en place depuis plusieurs années des « temps forts » pour rythmer l'année :

Les « temps forts » de chaque période				
Première période	Deuxième période	Troisième période	Quatrième période	Cinquième période
Tous les projets collectifs seront en lien avec les jeux olympiques et paralympiques				
Exposition artistique « Les jeux olympiques »	Ateliers des fêtes de fin d'année le jeudi 21 décembre (après-midi). Vente du calendrier olympique « Journée du pull moche » le vendredi 22 décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Défis mathématiques à relever en famille sur internet (site de l'école) • « Les remue-méninges » Janvier/février 	<ul style="list-style-type: none"> • Journée déguisée • Concours d'orthographe ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Après-midi olympique le vendredi 28 juillet • CM1 CM2 : finale du concours d'orthographe ? • Spectacle ? • Kermesse ?

Les projets sur l'année

- Renforcement du lien école/familles :
 - ✓ Site de l'école. Objectifs : informer, valoriser, conseiller, ...
 - ✓ Les clés de l'école (L'école expliquée aux parents sur le site de l'école, vidéos)
 - ✓ Les clés de la réussite (ensemble d'articles dans une rubrique du site de l'école)
 - ✓ Livret sur l'apprentissage des leçons
 - ✓ Livret d'accueil des nouveaux parents et cartes de visite.
- Prêts des jeux de cour
- Jardin pédagogique (ateliers par ½ classe).
- Les conférences de la Cicadelle (2 conférences par classe).
- Prévention routière, hygiène buccodentaire, petit déjeuner pour les CP
- Des projets de classe : présentés lors de la réunion de rentrée.
- Classes de découverte pour le CM1b de Mme Fruitier et le CE1a de Mme Quirico.
- Tri des déchets.
- Audiothèque (<https://prezi.com/i/plka4vpshlve/>)
- Récréations fitness
- D'autres projets... (voir site de l'école)

Cycle 3 (CM1 et CM2)

Projet de sensibilisation au handicap (audiodescription au cinéma Jacques Tati, ateliers handisport, rencontres avec des para athlètes, projet avec le collègue...)

Les livrets

Il y aura cette année deux remises des livrets. Ils seront remis aux parents lors de rendez-vous individuels du 22 au 27 janvier. Tous les parents seront reçus. Ils seront remis aux élèves une seconde fois (remise dans le cartable) du 17 au 22 juin.

Quelques vidéos pour vous donner des informations sur les livrets, les évaluations et la poursuite de la scolarité:

[L'évaluation, le livret et le codage des compétences](#) (le livrets de compétences), [le codage des compétences, passages et maintiens, passage en sixième et dérogation, l'orientation en SEGPA, les classes à horaires aménagés](#) (CHAM, CHAD, CHAT), [le Livret scolaire unique](#) (LSU)

Conseils école-collège (CM1 CM2 6^{ème})

Elaboration de projets communs :

- Harcèlement pour les CM1a, CM2a, CM2b et CM1/CM2
- JO pour le CM1b

Plusieurs réunions dans l'année.

Pour ne rien manquer sur la vie de l'école : le site.

Ecolemariecurie.toutemonecole.fr

10. Réunion FCPE/ direction pour des projets communs

Les représentants des parents d'élèves et M.Deniau se rencontreront le 14 novembre afin d'établir une liste de projets communs qui seront ensuite présentés aux enseignants lors d'un conseil des maîtres. Une seconde réunion sera organisée ensuite.

11. Le PAE et les APQ

- PAE : Une demande de subvention a été déposée à l'inspection pour accord avant transmission à la municipalité.

Objectif : achat d'une table de tennis de table fixe pour la cour utilisée en EPS, en récréation (APQ) et sur la pause méridienne.

Les élèves jouent actuellement sur des tables de restauration qui s'abiment rapidement.

Financement partagé (100 euros de coopérative, 300 suite à la vente des calendriers, 600 de la FCPE, 1250 de la municipalité).

Coût total : 2 215,20 euros

Réponse en février.

- Les APQ

« Pratiquer une activité physique quotidienne contribue au bien-être et à la santé, conditions fondamentales pour bien apprendre. Le ministère chargé de l'éducation nationale s'engage, en collaboration avec Paris 2024 et le mouvement sportif, à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles primaires.

Distinct de l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS), la mesure vise à susciter un mouvement d'adhésion autour d'un objectif partagé au service du bien-être des élèves et de leur santé, et au bénéfice de leurs apprentissages.

Les formes que peuvent prendre les « **30 minutes d'activité physique quotidienne** », sont variées et doivent être adaptées au contexte de chaque école. Elles peuvent être fractionnées et combinées sur les différents temps scolaires, mais aussi périscolaires. Les temps de récréation peuvent aussi être investis pour amener les enfants à se dépenser davantage et lutter contre la sédentarité avec des pratiques ludiques.

Cette mesure peut être déployée en partenariat avec les collectivités locales, dans le cadre d'un rapprochement avec le mouvement sportif scolaire et les clubs sportifs affiliés à des fédérations agréées signataires d'une convention. Les partenaires travaillent à la co-construction de contenus pédagogiques adaptés. Ils accompagnent également les équipes pédagogiques dans leur mise en place de ces contenus avec du matériel et/ou une offre de formation (dans le temps scolaire ou hors temps scolaire) et mobilisent leurs réseaux de clubs. »

<https://eduscol.education.fr/2569/30-minutes-d-activite-physique-quotidienne>

Concrétisation sur le temps scolaire :

-jeux de cour (football, basket-ball, tennis de table, twister, concours de sauts, jeux d'adresse, marelles, tennis, cordes à sauter, mini-échasses, cerceaux, ballon de rugby, pétanque, ...)

-récréations fitness : danse, Fitness et body karaté

12. Financement de projets par la FCPE :

Les représentants de parents vont organiser à chaque période des ventes de gâteaux et de goûters pour récolter de l'argent afin de financer la location de structures gonflables (après-midi olympiques) et d'autres achats pour l'école.

Un projet de vente de goûters (à commander) est à l'étude pour cette période.

13. Sécurité des élèves aux abords de l'école et demande de rencontre avec les services municipaux concernés

- Portail : une demande a été transmise en mairie afin de matérialiser une zone à laisser libre devant le portail. Il s'agit de permettre aux élèves et aux parents de mieux se voir et de sortir avec plus de fluidité.

- Rue :

Constat : Malgré les aménagements réalisés (sur le rond-point et à l'entrée de la rue), l'impasse est toujours empruntée par des véhicules. Un rappel a été fait lors de la réunion de rentrée sans succès. La présence policière ponctuelle améliore la situation mais uniquement les jours où la police est présente. Ce sujet est évoqué régulièrement.

Demande de rencontre : Demande d'organisation d'une réunion FCPE/ services municipaux concernés pour trouver des solutions.

14. Perspectives :

Conseil d'école le mardi 27 février.

La chaleur dans les classes (jusqu'à 39° en septembre) sera à l'ordre du jour. Des solutions ont été envisagées par la mairie. Des devis sont en cours.

Signatures :

Président de séance

Secrétaire de séance :

Transmis à l'IEN par le directeur d'école le : 09/11/23

Partie réservée à la circonscription

Document reçu le :	Ce compte-rendu n'appelle aucune remarque particulière	X
Réponse fournie le :	Ce compte-rendu appelle les remarques suivantes	

L'EN